



Don de lait maternel au lactarium en région PACA

LES POINTS DE COLLECTES DU LACTARIUM

<p><i>Savez-vous quel lactarium s'occupe de la collecte des dons sur PACA ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le lactarium de Montpellier • Se déplace dans 13 départements • Est le seul à couvrir le secteur du sud de la France
<p><i>Comment se passe cette collecte ?</i></p>	<p>PACA EST (collecte de don anonyme uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De manière régulière, environ toutes les 10 semaines • Les collectrices se rendent au domicile des mères sur demande • Les points de collecte des Alpes-Maritimes : <ul style="list-style-type: none"> - Centre de PMI (Nice ouest) - Clinique St Jean (Cagnes sur Mer) - Hôpital de Cannes - Hôpital de Grasse <p>PACA OUEST :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecte de don personnalisé et anonyme une fois par semaine : <ul style="list-style-type: none"> - Service de néonatalogie CHU Nord - Service de néonatalogie CH La Conception • Collecte de don anonyme une fois par semaine : <ul style="list-style-type: none"> - Hôpital St Joseph • Collecte de lait anonyme une fois par mois : <ul style="list-style-type: none"> - A domicile dans le département des Bouches du Rhône - Service de néonatalogie CH d'Aix en Provence - Service de néonatalogie CH d'Avignon • Collecte de lait anonyme tous les 2 mois: <ul style="list-style-type: none"> - A domicile : départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes (jusqu'à Gap) et du Var - Service de néonatalogie CH de Toulon
<p><i>Les lactariums peuvent distribuer le lait :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur prescription médicale obligatoire. <p>Depuis 2005, le lait maternel est reconnu comme un produit de santé par l'ANSM. La distribution du lait pasteurisé se fait dans tous les hôpitaux du sud de la France</p>

LES MODALITES DU DON

<p><i>Toutes les femmes peuvent-elles donner leur lait ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Non, il existe des contre-indications
<p><i>Quelles sont les contre-indications au don de lait ?</i></p>	<p>Principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'alcool, de tabac, de drogue • Antécédents de transfusion. • Infections Sexuellement Transmissibles • Séjour 1 an cumulé au Royaume Uni avant 1995 <p>Il existe d'autres contre-indications, plus rares, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du lactarium si vous avez un doute par téléphone au 04.67.33.66.99 ou par mail lactarium@chu-montpellier.fr</p>
<p><i>Quelles sont les sérologies obligatoires ?</i></p>	<p>Les tests obligatoires sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • HIV • Hépatite B et C, • HTLV 1 ET 2. <p>Ces sérologies <u>sont à renouveler tous les 3 mois.</u></p>
<p><i>Quelles sont les 3 raisons principales pour lesquelles un nouveau-né est susceptible de bénéficier d'un don de lait ?</i></p>	<p>Le don de lait est indispensable pour les nouveau-nés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nés prématurément, • Présentant une pathologie digestive (ECU, malformation congénitale...) <p>Il est fortement indiqué pour les nouveau-nés atteint de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance rénale • Pathologies chirurgicales digestives sévères • <u>Et plus généralement pour les nouveau-nés fragiles !</u>